

ASSEMBLEE GENERALE 2018

La saison 2017 a marqué le 20ème anniversaire de notre association des Heures Musicales de la Vallée de la Bresle. En 20 années d'efforts et d'engagement, nous aurons accueilli plus de 50 000 personnes, dont 1 tiers de scolaires. En 2017, nous totalisons près de 5000 auditeurs dont 1920 publics dits « empêchés ». On ne change pas une recette qui a fait ses preuves. Les "idées-forces" de notre projet culturel restent toujours d'actualité.

Musique, patrimoine et tourisme.

Normands et Picards, les territoires qui bordent la Vallée de la Bresle recèlent un patrimoine exceptionnel, susceptible d'accueillir des manifestations musicales de grande qualité. La collégiale d'Eu, les églises du Tréport et de Mers, le château de Mesnières, le Bois des Moutiers mais aussi tous les bijoux d'un patrimoine oublié, sur des chemins écartés que nous aimons parcourir et faire (re)découvrir à notre public, celui d'ici ou de plus loin, en particulier le public estival. Ainsi l'association contribue à l'animation touristique de la Vallée de la Bresle et figure en bonne place parmi les événements de l'été.

Le Patrimoine, ce n'est pas seulement le patrimoine bâti et les monuments historiques, c'est aussi le patrimoine naturel, la mer, la forêt et tous les merveilleux paysages de notre environnement maritime et terrestre. Ce sont aussi les hommes illustres ou moins connus qui ont fait l'histoire de ce territoire. C'est enfin le patrimoine artistique, en premier lieu musical que nous attachons à faire revivre à travers nos programmes de musique historique.

Interrégional, entre Picardie et Normandie.

Trait d'union entre deux régions, la Vallée de la Bresle offre une unité géographique forte que ne reflètent pas forcément les divisions administratives. Dans le domaine culturel, l'association des Heures Musicales est l'un des rares acteurs culturels qui jettent un pont entre les deux rives picarde et normande avec le soutien des collectivités locales. La liste de ces dernières, petites ou grandes, n'a cessé de s'élargir. Encore cette année, nous avons été présents au Crotoy, à Varengeville, à Aumale, à Arguël... Malgré la baisse des subventions publiques, l'association maintient sa présence sur les deux rives de la Bresle.

"Import-export" musical et partenariat.

Pour renforcer cette coopération interrégionale et fidèles à l'origine "Entente Cordiale" de nos débuts en 1994, nous invitons des musiciens venus des quatre coins de l'Europe, d'Allemagne, d'Angleterre, de Pologne, de Roumanie, de Grèce... qui se mêlent aux musiciens issus des régions Haute-Normandie et Picardie : la qualité est aussi à notre porte et nous aimons en faire la preuve!

A la rencontre des publics « empêchés ».

Notre association s'est résolument tournée vers les publics empêchés du territoire, les scolaires (premier et second degré) qui représentent un tiers de nos auditeurs sur l'année, mais aussi des enfants des Centres de Loisirs, des résidents des EHPAD, des jeunes en réinsertion sociale. L'association est agréée par les Rectorats de Rouen et d'Amiens qui ont labellisé la qualité pédagogique de nos prestations. L'association s'est aussi fait une spécialité d'organiser des concerts dans des endroits isolés, éloignés des lieux où se concentre l'action culturelle. Une façon de contribuer aux côtés des collectivités locales au resserrement des liens sociaux et de consolider l'identité des territoires et des populations.

Diversité !

La musique classique au cœur, notre programmation est largement diversifiée pour toucher un public toujours plus étendu. Jazz, musique traditionnelle, musique contemporaine, musique baroque, mais aussi architecture, peinture, théâtre, littérature, cinéma... sans oublier nos traditionnels "dîners-concerts" à quelques bonnes tables de la région! Et la recette marche comme notre dernier ciné-concert qui a accueilli un Lundi soir à Mers les Bains plus de 150 spectateurs. Nous avons même refusé 40 entrées...



Adhésion HMVB 2018*

Ce concert vous a plu ? Vous désirez nous soutenir ? Adhérez aux Heures Musicales de la Vallée de la Bresle! Avec une cotisation de 12 euros (tarif couple 20 euros), vous pouvez participer au rayonnement de notre association. Vous recevrez plusieurs fois par an notre Lettre HMVB, vous serez informés des manifestations à venir et vous bénéficierez d'une réduction à l'entrée de certains concerts ***.

Nom et prénom
(ou raison sociale**)

Adresse

Tel
Courriel

*adresser un chèque de 12 euros à l'ordre des HMVB à Daniel RICHARD, trésorier, 7 rampe des Gobelins 76470 LE REPORT.

** les collectivités locales, les entreprises, les associations, les établissements scolaires peuvent adhérer.

*** 8 euros (au lieu de 12 euros) uniquement pour les concerts dont la billetterie est tenue par les HMVB.